

Parlement

Même si les députés peuvent maintenant compter sur au moins trois aides à leur bureau du Parlement et sur un quatrième dans leur circonscription, je n'ai pas trouvé un seul député qui estime avoir plus de temps à sa disposition maintenant que je n'en avais lorsque j'ai été élu pour la première fois il y a 13 ans, à une époque où je ne pouvais compter que sur un seul auxiliaire. A la Chambre auparavant, deux députés devaient se partager les services d'une seule personne. Je n'ai jusqu'ici rencontré personne qui puisse régler ce problème.

Le député de Capilano a reconnu que le gouvernement actuel avait présenté maints programmes et budgets nouveaux pour nous aider à nous acquitter de nos fonctions sous tous leurs aspects, y compris celles des comités. Tous les partis disposent maintenant de leur propre équipe de chercheurs, et peut-être pourraient-ils apprendre à mieux utiliser les services de ces spécialistes. Le gouvernement a en outre présenté une mesure législative visant à accroître et à étendre les pouvoirs du vérificateur général, de façon qu'il puisse examiner les questions qu'il estime importantes et les signaler au Parlement. Grâce à des crédits plus considérables, le vérificateur général pourra s'adjoindre un effectif plus compétent et retenir les services de spécialistes sur une base contractuelle.

Le vérificateur général a déclaré plus d'une fois que par suite de changements apportés par le gouvernement actuel, le Canada venait au premier rang de tous les pays d'Occident dans maints domaines. Ainsi, une mesure législative que le gouvernement a présentée a créé pour la première fois le poste de contrôleur général. Ce poste a été confié à un homme des plus habiles qui avait remporté beaucoup de succès dans le secteur privé et qui a été accepté par tous. Il a déjà commencé à faire sentir sa présence en apportant des modifications majeures à l'organisation des ministères et des organismes du gouvernement. Le gouvernement envisage de mettre un service analogue à la disposition de chaque ministère pour qu'il agisse dans le même sens. De hauts fonctionnaires des services financiers à l'intérieur de chaque ministère et de chaque organisme du gouvernement sont chargés de lui faire rapport directement des difficultés qui peuvent surgir parce que des fonctionnaires négligent de se conformer aux principes comptables.

● (1732)

Quelle a été la réaction du vérificateur général? J'aimerais vous citer la déclaration qu'il a faite au comité des comptes publics le jour où il a déposé son dernier rapport le 23 novembre 1978. A la page 3 il déclare que la vérification intégrée comporte cinq éléments distincts, à savoir les contrôles financiers, le rapport au Parlement, l'attestation et l'autorisation, la direction des opérations et l'électronique et les contrôles. A la page 4 il déclare:

La vérification intégrée ne signifie pas cinq différentes vérifications, s'occupant chacune de l'un des éléments du CADRE. Si l'on veut que la vérification soit efficace, il ne peut y avoir qu'une seule vérification de chaque entité. Même si les critères établis pour chaque élément de la vérification doivent être distincts, il faut une approche uniforme et intégrée à la planification et à l'exécution de la vérification, ainsi qu'à la présentation des rapports.

Les vérifications intégrées des gouvernements et des autres organismes dont les capitaux proviennent des fonds publics devraient avoir certaines caractéristiques. Elles devraient être constructives: faire rapport des constatations négatives (tout en faisant des recommandations afin de remédier aux lacunes) et positives (lorsque la situation le justifie).

Coordonnées: avec le travail des groupes de la vérification interne et d'autres vérificateurs externes, lorsque la fiabilité de leur travail est pertinente et le justifie.

[M. Lefebvre.]

Il précise que les vérifications intégrées doivent être également cycliques. Il ajoute:

Nous avons adopté cette nouvelle approche de vérification intégrée dans notre Rapport annuel de 1978—le rapport du centenaire du Bureau de la vérification. Nous avons consacré cinq ans à son élaboration. Quelques études spéciales, d'envergure gouvernementale (Étude de la gestion et du contrôle financier... Évaluation des systèmes d'informatique et d'information... Travail de recherche sur l'analyse du coût-efficacité (TRACE)...

TRACE est un sigle que nous connaissons tous d'ici les prochains mois si ce n'est déjà fait. Le vérificateur général ajoute, au sujet de ces études:

...elles ont grandement contribué à la naissance de cette approche et de la méthodologie sous-jacente. Il reste encore beaucoup à faire. Cependant, nous avons déjà commencé à rédiger un guide des procédés de la vérification intégrée à l'intention de nos vérificateurs professionnels et à mettre au point un cours avancé de formation pour tous les vérificateurs en exercice.

J'ai cité les paroles du vérificateur général car je crois important de démontrer que son rapport contient des éléments positifs et qu'en fin de compte, le récit des extravagances des ministères n'y occupe pas une place si importante. Je crois nécessaire de considérer les choses sous un autre angle comme l'ont fait, à ma grande satisfaction, la plupart des députés qui ont participé à ce débat.

[Français]

J'aimerais aussi, monsieur le président, lire quelques extraits du témoignage du vérificateur général du Canada à la séance même du comité des comptes publics du 23 novembre. Il s'agit de quelques paragraphes du fascicule n° 5, à la page 5.13, et je cite:

M. LEFEBVRE: Merci, monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Macdonell. A la page 6, deuxième paragraphe, l'exposé que vous venez de lire au Comité, monsieur Macdonell, vous dites:

A mon avis, cette nouvelle approche de vérification, plus particulièrement la composante de la valeur reçue en contrepartie de l'argent dépensé est d'une très grande importance pour les contribuables et les représentants au Parlement.

Cela, c'est l'étude qu'on appelle TRACE en français ou SPICE en anglais.

C'est une étude qui est très complexe. J'imagine que nous allons tenir plusieurs assemblées, seulement pour examiner les répercussions de votre étude TRACE. Pour la gouverne des députés et notre information, pourriez-vous nous dire si vous avez toujours reçu la collaboration du Conseil du Trésor et de tous les autres ministères impliqués dans l'étude? Ont-ils offert leur aide et collaboration pour effectuer ce que vous appelez l'étude la plus importante de l'histoire de votre bureau?

[Traduction]

M. MACDONELL: Monsieur le président, je dois dire immédiatement que nous avons obtenu l'entière collaboration du Conseil du Trésor car bien sûr ce dernier a participé à la rédaction de la nouvelle loi sur le vérificateur général. Une fois surmonté le choc initial causé par notre nouveau mandat, nous avons reçu une collaboration exceptionnelle des ministères.

[Français]

M. LEFEBVRE: Et donc aucun ministère n'a résisté après ce que vous appelez le choc initial?

M. MACDONELL: Dans certains ministères, monsieur le président, le choc initial a duré pendant une courte période, mais nous avons fini par le surmonter.

M. LEFEBVRE: Très bien. J'ai cru comprendre également que les fonctionnaires du Conseil du Trésor travaillent régulièrement avec vous et avec les ministères gouvernementaux qui ont participé à l'étude T.R.A.C.E. Ont-ils mis les résultats de leurs travaux à votre disposition? Y a-t-il des contacts entre votre bureau et le Conseil du Trésor à ce sujet?

M. MACDONELL: Monsieur le président, une collaboration très étroite depuis le premier jour. Au mois de juillet 1976, j'ai eu un entretien avec le secrétaire du Conseil du Trésor à son bureau après avoir appris que le gouvernement avait effectivement l'intention de déposer un projet de loi à l'automne. Nous avons discuté des débuts de l'étude. A compter de ce jour nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec M. Tim Reid, sous-secrétaire et secrétaire adjoint du Conseil du Trésor. C'est sa responsabilité et il est ici présent. La collaboration a été très étroite avec tous, à tous points de vue.